

## *Modalités techniques de la prestation de service.*

La mise à disposition du logiciel Pallas et les prestations de service associées se feront selon les modalités techniques suivantes:

- le logiciel Pallas est mis à disposition des institutions utilisatrices via un serveur Web dont la gestion et la maintenance relèveront des concepteurs du logiciel;
- le nombre de comptes catalographiques («login») sera déterminé d'un commun accord avec l'institution utilisatrice;
- le nombre d'utilisateurs de l'OPAC (interface «utilisateurs») est illimité;
- la mise à disposition du logiciel inclut un espace de stockage de données; cet espace fait l'objet d'une estimation raisonnable de la part de l'institution utilisatrice et des concepteurs;
- les prestations incluent la maintenance et la gestion matérielle du serveur;
- les prestations incluent la maintenance et la gestion logicielle du serveur;
- les prestations incluent la gestion et le financement des infrastructures de communication du serveur;
- les prestations incluent la gestion et le financement du logiciel d'exploitation des serveurs (serveur Oracle, serveur Web, serveur Java);
- les prestations incluent l'installation et la maintenance de systèmes de protection des données (firewall et antivirus);
- les prestations incluent l'adaptation de l'OPAC Pallas à la présentation des sites web de chaque centre concerné;
- les prestations incluent la possibilité de faire figurer une entrée vers le site Web des centres concernés sur le portail de Pallas;
- les prestations incluent les mises à jour et mises à niveau du système;
- les prestations incluent la migration et l'édition des données des centres sous un format standardisé (tel EAD) dans le cas où une institution utilisatrice renoncerait à utiliser le système Pallas;
- les prestations incluent la conversion des données existantes dans les centres dans le format Pallas, sous réserve de faisabilité. Cette faisabilité sera évaluée par un informaticien à l'issue d'une analyse technique des données à convertir. Il sera déterminé, sur base de cette analyse, si des frais additionnels seront demandés;

- les prestations incluent une formation initiale à l'utilisation du logiciel pour les agents des centres;
- les prestations incluent une formation initiale aux principes et normes du logiciel;
- les prestations incluent un help-desk pour les utilisateurs.